# e Nor

**ADMINISTRATION** 

BUREAU D'ANNONCES LILLE, 15, ruo d'Anglotorro, LILLE & 1, evo dos Sopt-Agachos, Grand Place

TEMPERATURE ruit, découvert.... Etat hygrométrique (8 h. m.)0-/-80 Etat du ciel : Très nuageux. Direction du yent : 8 - Le 5 mars (2 h. ression set de 768 =/- houres du matin) le

### SENAT

TUATION A LA GUADELEUPE (Suite) M. CICKRON obtains qu'à la veille des électhese municipales, le ministre air rappelé M.
Ballot, gouverneur de l'île, où il sut si hier
résabir l'ordre après les incidents de 1906.
M. Millies-Lacroix nils en demeurs de s'expliquer, assure què le rappel de M. Ballot n'a
pas le susseabre d'une disgrâce.
La politique est éuralgère à cette mesure.
M. Ballot est rappelé uniquement à titre de
mission sempovaire en France, sur la émission de un restatent de la Commission des dousnes de la Chambra. Si cette mission ne le
retient pas il sera de retour à la Guadeloupe
syant les élections.

vant les dections.

Après qualques observations de MM, de LAAlvira A. et CHAUTEMPS; M. CICERON deone un ordre du jour que refuse d'accepter
egouve/riement, et finalement l'ordre du jour
nt et simple est adopté à mains levées.

Le Synas d'apourne à aujourd'huit; séance lele à 5 h. 46.

### लक्ष्म विवेद वोजन वेजने वृत्युक्त

### Les retraites ouvrières

(SUITE)

MILERAND. — Duutres repousent le srojet. Les autres enfin considérent qu'il dois fre amélioré et réalisé dans cette législature. Le demande à la Chambre de manifester le plante de réaliser dans le courant de la lévislature un progrès décisif. Je lui demande a prendra l'engagement de ne pas laisses le citature se terminer sans que la loi soltprodistature au terminer sans que la loi soltprodistature se terminer sans que la loi soltprodistature se terminer sans que la loi soltprodistature se terminer sans que solt possesses de l'extrême qui confine de la loi soltprodistature se terminer sans que la loi soltprodistature se terminer se la la loi soltprodistature se la la loi soltprodistature

O 1979.

WILLERAND demande à la Chambre de loy un ordre du jour qui aura, asprès du delle retentissement qu'il importe (Applau-pumpnie à l'extrême-gauche et sur divers M. KLOTZ vient combattre le système for

nonce pour le maintien integrat du texte de la Chambe.

M. DE RAMEL succède à M. Fournier.

M. DE RAMEL — Nous aurions déjà obtenu une amétioration sensible de la condition des ouvriers si vous aurez, il y a 15 ans, institué ane, caisse de retraites : avec une dotation speciale et un projet d'attente.

L'orafeur préconies la ortation de taxes spétiales destinées à procurer à la loi les rascources indispensables.

Créona des taxes de solidarité qui feront vottribuer tops les rentiers à l'application de 7a loi.

La cloture est prononcée. Il y a huit ordres du jour de MM. Cherpentier, Peurnier, Gail-hard-Banoel et de Mun. Zevaés et Colliard, Millerand et Guyesse, Paul Constans et Aldy, Joily. de Ramiel. LLEMENCEAU. — Le gouvernement ac-petie bordre du jour de M. Millerand. Lui donnes du jour de M. Millerand. Int donnes vous ? Vous evu déclaré cu même que l'œuvre de M. Millerand était du huif.

PUBLISHED

M. BRIASON coupe la parole à M. Rouanet qui parle malgré lui.
M. CLAMENCRAU se tait.
M. Paul CONSTANS axplique son vota. Il braint que le projet ne soit promulgré et exé-cuté que dans trente ans : Dans trente ans je ne serais plus ici. Le député de l'Allier re-bousse toute modification.

pousse toute medification.

La premiere partie de l'ordre du jour est adopté par 47 contre és.

La seconde partie est ainsi conçue : « Et repoussant toute addition ».

M. KLOTZ propose l'addition suivanté : « Et considérant que el système forfaitaire ne peut s'harmoniser avec elle ».

M. VIVANI. — Le gouvernement a déclaré mu'il était prêt à accepter pu système autre aure aure deux partie de la considérant presente la système autre aure de la considérant partie de la

a Et considérant que le symmetre.

ne peut s'harmoniser avec elle .

M. VIVANI. — Le gouvernement a déclaré
qu'il était prêt à accepter un système autre
que le système fortataire si on lui en proposait un meilleur. Bans ces conditions je prie
M. Klott de retirer son addition.

M. Klott de retirer son addition.

M. Klott — Puisque le gouvernement s'engagé à maintenir les principes essentiels du

M. RLOTZ.—Punde principes essentes uprojet.

M. ROUANET. — Quele sont les principes de M. ROUANET. — Quele sont les principes du le sont pas essentiels.

M. KLOTZ. — puisque le gouvernement retirera le cas écheant le système fortattaire, je retire mon addition.

La deuxième partie et l'ensemble de l'ordre du jour sont votée à mains levées.

Vendredi, diccussion de l'Interpellation Robanet sur les avances consenties au journal « Le Matin ».

## A propos du divorce

Le Sénut vient d'exeminer la proposition

Le Sécut vient d'examiner la proposition de loi tendent à déclarer que le aéparation de corps sera, après une durée de trois ans, transformée de droit en divorce, sur le demands d'un des faux époux. La Chembre avait admis le principe de la conversion obligatoire ; la commission sériet des quelle sera facultative.

Co désaccord pramet de vivee discussione, d'autant plus qu'une campagne très active est actuellement menée en faveur de la loi par une presse immende. Pour faire admettre auprès du public le nouveau projet de loi, certains écrivains et certains journalistes, foulant aux pieds tout aentiment de puedeur et de dignité humaine, s'efforcent de prouver que le aéparation de corps convertie en divorce e est une œuvre de justice et d'humanité, ear cette conversion défené les érots de la femme et les intérêts des anfants. » (Arnotto). Ce sont les arguments invoqués pour prouver ces deux points que nous voudritens combattre, en exposant les raisons indisoutables qui militant contre le divorce.

Tout d'abord, le divouce défend-il les

Tout d'abord, le divoice défend-il les

Tout d'abard, le divoice deseng-u ses droits de la femme ? Il cerait, semble-bil, plus juste de dire que c'est la temme qui se le plus à souffair du divorce. Le mari, en effet, détient les moyens d'effictemes de la famille ; sa force physique et se productivité matérielle durent chez lui jusqu'à un âge îrée avancé. Il neut abus facilement se débrouiller sans Il peut plus facilement se débrouiller sans sa femme que sa femme sans lui. Il sor-tira dons de la société conjugale avec tous les avantages de sa force et de son auto-

La femme, au contraire, n'en peut sortir avec toute son intégrité et toute sa dignité. En quittant son foyer, elle y laisse ses mellicure blens : les prémices de son hon-neur et les charmes de sa jeunesse, et n'en retire qu'avec peine l'argent qu'elle avait apporté. En toute justice et en droite raison, le dissolution d'un contrat ne devrait pas plus nuire à l'un qu'à l'autre des contractants; or, la plupart du temps, le di-vorce nuit exclusivement à la femme. Et les enfants, que deviennent- ils avec

la divorce ? Si l'union des époux doit être perma

Si l'union des époux doit être perma-nente, c'est surtout à cause des enfants. Le divorce les frappe au plus intime de leur être, dans la pureté de leur amour filial; il meurtrit et hrise cette dignité se-crète, qui est l'enveloppe des cœurs flers; il tue ces sentiments d'invincible respect, de profonde tendresse, d'inaltérable con-fiance, après la disparition desquele le meilleur des fils ne peut songar 2 ses pa-

moreles. Par le divorce, l'enfant est instisue, qu'il le vetille ou non, le juge de ceux
qu'il n'a aucun droit de juger.
On le force à condamner eeux qui échappent nécessairement à son autorité ; œux
envers lesquels il ne possède d'autre préregative que celle d'enhiler, de respecter et
d'aimer quand même et maigré tout.
De plus, le divorce entraîme toujours
après lui de graves inconvéniente qui entravent d'une façon irrémédiable l'éducation des enfants. L'éducation ! tous ceux
qui, de près ou de loin, se sant dévorés à

qui, de près ou de loin, se sont dévorés à cette œuvre éminemment délicate, savent quel ensemble de qualités diverses, quel conocurs de conditions favorables sont requis pour menar à bien une tâche hérisde mille difficultés. Ils savent auss que rien ne supplée l'action des parents : les mattres les plus experts échouent, s'ils ne sont secondés et seutenus par la fa-mille, qui est la grande et presque l'unique

école de formation intégrale.

Pour donner la vie à leurs enfants, l'homme et la femme s'associent dans une union complète et totale ; pour prolonger, et pour développer cette vie dans leurs enfants, leur union doit persévérer. Il importe que tous deux veillent sur les pre miers pas de celui qui n'est au fond que le prolongement et l'extension d'eux-mê-mes. La maneuétude de la mère doit se combiner evec la sévérité du père ; seule leur alliance étroite et profonde aplanira les difficultés. Grece à elle, le « non » ca-tégorique et impérieux de l'autorité sera rendue acceptable par le charme d'une tandresse caressante qui obtient la conflance et prépare la soumission.

Le divorce brise cette indissolubilité réclamée par la nature et exigée par les lois de la naverbale de vitale. La brutalité de

clames par la nature et anges par las lois de la psychologie vitale. La brutalité de son verdict fait des enfants de véritables orphelins, moins blen partagés que ceux dont la mort a assembri les premières années. Cemme la loi n'arrache pas complètement les enfants à leurs parents, une métitable petalle d'appeare autour de centre de la complete de l véritable bataille s'engage autour de ces petits : les flatteries, les gâteries, qui ressemblerent de très près à des corruptions, sezont amployées à reconquérir le terrain qu'aura fait perdre à l'un des conjoints la quadra fait perure à l'int des conjuits se sentence du juge. L'entante indispensable sera remplecée par la lutte, quelquefois même par la violence et la séquestration forcée; les parents se livrecont sur loi à un véritable écastèlement moral, au lieu

on verteine communement moral, al lieu de songar au redressement du cassetère et à l'apprentissage de la volouté.

A supposer que ce conflit ne se produise pas immédiatement, il se produisa inévitablement tôt ou tard. L'enfant, son sang le lui crie, ses sentiments innés le lui rap-pellent, l'enfant, à l'heure où grondent les passions et où s'éveille l'indépendance sait qu'il relève d'une autorité autre que cait qu'il relève d'une autorité eutre que celle dont le joug lui paraît momentamément intolérable. S'il reçoit un-ordre, juste mais dur à exécuter, il fera appel à l'autre autorité, à celle qui ne éest point encose exercée, et qui, par suite et presque toujoure, se montrare tolérante, indulgente à l'auxès et faible jusqu'à la compromission. Et il résultera, de là, des discordes, des révoltes qui font le malhaur des familles; il cuffit de lère pour s'en convaincre le récil qu'en fait Paul Bourget dans son roman « Un Divence ». Un Divorce

Les tenants du divorce, hynoptisés par leur idée du bonheur individuel à esti-faire malgré teut, transforment le mariage en une course au plaisir, en un jeu de ha-sand où l'on est parfaitement libre de ris-quer, avec son cour, une parcelle de sa fortune et de sa vie. Ils oublient une chose, cortine et de as vie. Ils cubient une chose, c'est que, dès le premier instant du mariage, l'on engage tout son être, qui est obligé d'abdiquer entre les mains d'un autre ; c'est que, de plus, l'on contracte des devoirs stricts que nulle considération particulière n'abolit ni ne supprime. Les époux, en effet, aliènent leur droit à l'indépendance ; les enfants, par le fait même qu'ils ont été mis au monde, par le fait même de leur faiblesse naturelle, acquièrent sur leurs parents une véritable puis-sance, un droit de justice rigoureux dont ila ne peuvent faire l'abendon, parce que sonne, pas plus l'Etat que les individus ne peut les frustrer. Et c'est pourquoi, en proclamant le divorce, la loi fait plus qu'outrepasser ses droits ; elle viole les droits sacrés dont alle est chargée d'assurer la sauvegarde ; elle va à l'encontre de son but, elle dénature la notion même du mariage, et ainsi elle cause un préjudice irréparable à la société tout entière.

Henri DEWASKAL

### ÉCHOS

M. Fernand Chantry, que nous n'avions ni nommé ni désiené dans notre « Mise au point » d'hier, nous prie de faire se-veir qu'il n'est pas l'auteur de l'article Ratu mardi dans hoe colonnes.

#### CROISADE DE TEMPERANCE

Depuis plusieurs années, aux approches lu Carème, l'« Etolle Blanche antialcooli-le » convie les catholiques à une « Croi-ade de l'empérance ». Quoi de plus facile que de « s'engager our tant de mois, — ou pour tant d'an-lées. — ou pour tel ou tels mois chaque lancé, à s'abstenir de toute eau-de-vie ou lqueur à base d'alcool, sauf prescription médicale. »

ilqueur à base d'alecol, sauf prescription médicale.

Cependant, bien que cet engagement soit à la portée de tous, il constituerait certainement pour beaucoup, — même dans sa formule la "lus réduite, — un réel sacrifice et donc une œuvre méritoire.

En le prenant, nous ne muirons ni à notre corps, ni à notre âme, ni à notre bourse; au contraire. Nous réaliserons des économies appréciables. Nous nous ferons des émpéraments plus solides. Nous donnerons un témoignage de sympathie à ceux qui luttent, sur divers terrains, contre l'envahissement de l'alcodisme. A la digue qu'ils s'efforcent de lui opposer, nous apporterons notre pierre : non des protestations verbales — autant en emporte le vent, — mais des protestations en acte, des protestations par l'exemple. Nous montrerons que, fidèles à leurs traditions séculaires, les catholiques ne le cèdent à personne quand il s'agit de porter secoure à la société et de panser ses plaies.

N'hésitez donc pas à vous faire les apotres de la « Croisade de Tempérance » et savoyez votre engagement et ceux que de les enregistrer.

### A LOURDES

Il y a cinquante ans

### 6 Mars 1908 LES PREMIERS MIRACLES

Avant mêmé que ne fût terminée la quin-une de visites démandée à Bernadette

Avant mêmă que ne fût terminée la quinsaine de visites demandée à Bernadette par la Deme mystérieuse, des foules énormes et chaque jour plus nombreuses venaient prier à la Grotte de Massabielle.

Des faits marvellieux s'étaient produits, qui, racontés de proche en proche, soulevaient l'enthoustaeme des populations et les amenaient au pied de ce rocher, près de cette souce nouvelle, où les malades recouvraient une santé incepénée.

Il y avait à Lourdes un pauvre ouvrier carrier, Louis Bourriette, qui, dans un accident de mine arrivé vingt ans auparevant, avait presque perdu l'œil droit.

Dépuis lors, il ne pouvait plus faire que de grosses besognes, son ceil blessé lui refusant tout service. Son état faisait pitié. Il était fort connu des habitants; qui pour la plupart l'avaient employé une fois cu l'autre et fort aimé parmi les carriers et les tailleurs de pierre, très nombreux dans le pays.

Quand il entendit parler de la source miraculeusement jailie à la Grotte, il appela sa fille.

raculeusement jailie à la Grotte, il appela a illie.

— Va me chercher de cette eau, lui ditil. La Sainte Vierge, si c'est elle, n'a qu'à le
vouloir pour me guérir.

L'enfant rapports hientôt un peu d'eau
encore sale et boueses qu'elle avait ramassée près de l'endrois ou Bernadette avait.

Louis Bourriette se mit à prier, tout en
frottam avec cette eau son mil malade.

Tout à coup, il poussa un grand cri et
se mit à trembler.

Son ceil, obscurci depuis vingt ans, recommençait à distinguer les objets, et le
jour grandissait peu à peu sous son regard.

jour grandissait peu a peu sous son regard.

Le lendemain, l'ouvrier carrier renconire sur la place le docteur Dozous, qui
n'avait cessé de lui donner des soins depuis l'origine de sa maladie.

— Je suis guéri, lui dit-il.

— Ce n'est pas possible i s'écrie le médecin. Yous avez une lésion organique qui
rend votre mal absolument incurable.

— Ce n'est pas vous qui m'avez gnéri,
répond le carrier, c'est la Sainte Vierge
de la Grotte.

de la Grotte.

Le docteur haussa les épaules, puis, tirant un agenda de sa poche, il écrivit quelques mots au crayon et, fermant d'une main l'œil gauche de Bourriette, il présenta à l'œil droit la petite phrase qu'il venait d'écrire.

ta a real droit is petite parase du i venait d'écrire.

— Si vous pouvez lire ceci, je vous croirai.

Les passants s'étaient groupés autour des deux hommes.

Bourriette regarde le papier et, aussitôt sans hésitation, il lit à haute voix :

« Bourriette a une amaurose incurable, et il ne guérira jamais, »

La foudre tombant à ses pieds n'aurait pas pius stupéfait le médecin.

C'était un homme de conscience. Il reconnut franchement et proclama sans hésiter dans cette guérison sondaine d'un mai incurable l'action d'une puissance supérieure.

rieure. L'événement fit grand bruit dans la pe-tite ville et fut chandement discuté par les esprits forts, dont il bouleversait toutes les fides. Il n' avait pourtant pas à douter du fait : la guérison n'avait fait disparaître ni

# les traces protondes, ni les montres du mai dont souffrait depuis vingt ans le mal-heureux ouvrier, et celui-ci racontait les létaits de sa guérison subtis à qui voulait

tout aussi extraordinaires, ne tardérant pai à se produire, et les ralleries des caprit forte se pendirent bientét dans l'enthessiss-me manulaire soulevé par de nouveaux mi

### Gazette du Nord

On annonce la mort :

A MOORSEELE, près de Menin, de Sœur Sainte-Valentine, des Filles de l'En-fant-Jésus, pleusement décédée à l'âge de 68 ans.

68 ans.

A LILLE, de M. Alexandre Eeekman, ancien négociant à Lille, décédé à l'âge de 65 ans. D'une intelligence très ouverte aux choses artistiques, le défunt faisait partie de la commission du musée industriel et commercial et de la commission historique du Nord. Longtemps îl remplit les fonctions de secrétaire de la Société de géographie et fut ensuite nommé secrétaire honoraire.

Ces titres et ces services lui valurent la rosette d'officier de l'Instruction publique; cette distinction était amplement méritée. M. Eeckman laisse le souvenir d'un homme de bien.

Les funérailles sont célébrées ce matin à 10 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur.

10 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur.

Les funérailles de M. Edouard Debayser ont été célébrées marcredi à onze heures, en l'église Saint-Etienne, à LILLE. Les fils du défunt, M. Debayser-Gratry et M. Jean Debayser, brigadier-fourriar au 4º cuirassierre conduisaient le deuit. Dans l'assistance très nombreuse se remarqualent nombre de personnalités importantes de la société filloise. Des sous-officiers et des brigadiers du 4º cuirassiers étaient venua en délégation assister à la cérémonie funètre.

L'inhumation se fit au cimetière de l'Est.

COURT, les funérailles de M. Henri Ledue.
Une foule nombreuse y assistait manifestant ainsi sa sympathie à la famille du défunt et prouvant en même temps combian
la mémoirs de ce deruier est chère à tous
ceux qui l'ont pu connaître.

Au cimetière, M. Poteau, maire de la
commune, 2 prononcé queiques mots d'adieu à l'adresse du disparu; nous nous
empressons de les reprodure:

Ie considère comme un devair de paste su

empressons de les reproduire:

Je considère comme un deveir de vente au nom du Conseil municipal rendre un dernier hommage à un vieux serviteur de la commune, qui fut pendant plus de trente ans le gardien vigilant des droits et des intérêts de sas constoyess, de nos coutames et traditions locales, le représentant respecte de l'anterité at qui pendant sa longue carrière sut conserver la confiance et l'estime des municipalités qu'il vit se succèder à le mairie, en même temps que sa franche bonhomie et se haute impartialité lui assuraient la sympetime de tous ceux avoc qui ses fanctions, parfois délicata le mettalent en rapport.
Cost en 1906, à l'age de 77 ans, qu'Henri Leduz abandonna ses fonctions de garde de la commune pour prendre un repos qu'il avait certes bien mêté, mails desfieux de continuer que de la commune de solicita et de coltent la surveillance des particules de saint-Roch qu'il entretensit d'un sola continuer.

Endu vaincu par l'âge et la tére utile à sa commune de saint-Roch qu'il entretensit d'un sola continuer.

chapelle Saint-Roch qu'il entretenait d'un soin jaloux.

Enfin vaincu par l'âge et la fatique it dut, il y a quelques mois, se résigner à abandonner ses petites occupations, il me diesait tout ému, combien il regrettait de ne plus pouvoir rien faire pour sa commune. Il l'aimait sa commune d'auberchicourt aussi nvotondement qu'il aimait sa patrie et sa famille.

Il est entré dans l'éternel repos, nous laissant le souvenir d'une vie simple, bonnéte et laborieuse et en léguant à se famille un patrimoine d'honneur et de dignité dont elle a le drôtt d'as montrer flère. Te lui aidresse l'arpression de notre profonde sympathie.

Au nom de la municipalité actuelle d'Auberchicourt, je ne fais qu'un devoir, qu'acquitier une dette de reconnaissance de ses devancières et de la population tout enfière en adressant à Henri Leduc le suprème au revoir.

sent à Henri Ledue le supreme au revoir.

Au Marcii dernier, à neul heures et demie du matin, à BEAUMONT, ont eu lieu, 
au milieu d'une nombreuse assistance, les 
funérailles de M. François Héloire, père 
de M. l'abbé Héloire, professeur au Petit 
Séminaire d'Haubourdin.

Le deuil était conduit par M. l'abbé Héloire et às famille, qu'accompagnaient MM. 
Gdria, Paràdis et Marlier, professeurs au 
Petit Séminaire.

Petit Seminaire.

Nous recommandons aux prières l'ame des défunts et ofirons à leurs familles nos chrétiennes condocances.

On nous annonce les fiançailles de M. André Masurel, fils de M. et Mine Georges Masurel et petit-fils de Mine veuve Leierog-Mulliez, avec Mile Aline Roussel, fille de M. et Mine Emile Roussel et petitefille de M. et Mine Desrousseaux-Defrenne, de ROUBAIX.

### Bulletin diocésain paroissial Le prochain numéro du Bulletin

diocésain paroissial portera la date du dimanche 16 Mars. Nous prions Messieurs les Curés de nous envoyer leur copie spéciale AU PLUS TARD pour le lundi matin 6 Mars.

## Bloc-Blotes

PETITS PEUILLEN

PRENEZ GARDE AU OHIEN I

La scène se passe dans la banlieue de Depuis quelque temps, un brave hom-me constatait que des gamina passant an-dersus des cloures venaient se promener dans son lardin et y faisaient la maraude. Un exemple s'imposait, bonne garde fut faite et un beau jour un trio de polissons fut pincé.

dans son jardin et y faisaient la marature.
Un exemple s'imposait, bonne garde fut
faite et un beau jour un trio de poissons
fut pincé.
Ou'en faire? Ah l'une idée!
Les petits vauriens furent mis sous claf
dans l'écurie sous la surveillance d'un
chien presque féroce, mais à l'attache.
Une fois ses prisonniers incarcérès, le
brave homme courut à la recherche d'un
agent. Le ciel lui tut propiee, il renzontra
celui qu'il désirait.
Au pas de gymnastique, on arrive à la
maison. On va pénétrer dans l'écurie,
mais le brave homme dit à l'agent; a L'aissez-moi entrer le premier, car mon chien
est très méchant; ayez bien soin de ne pas
trop l'approcher car je ne répondrais pas
de vous, n
On entre on cherche les gamins. Ils s'étaient envolés.
Pourtant la porte était bien fermée à
double tour. Oui, mais il y avait une lecarne, placés très haut, il est vrai, mais
pour y accèder il suffasit de grimper sur
la mangeoire des chevaux, de la sur le
rateller au foin, et ni vu ni connu j'el'embrouille, la sortie par la fenêtre devensit
chosa aisée!
Quant au terrible molosse, il ne fit point
mine de vouloir entamer les jambes du sergent de ville.
Posé gravement sur son centre de gravité, il semblait quémander une carease
pour avoir bien rempil son devoir.
Il n'avait pas même aboyé pendant la
fuite des prisonniers; il n'abova même pas
contre le représentant de la force publique!
Chau as tou se passait dans ce terveau de chien; paut-être ce caniche étair,
il de noble souche ? Toujours est-il qu'il
n'avait pas voulu se ravaler au rang de
chien policier !

Chacun a son amour-propre, n'est-il pau
vait?
Le préspificaire et l'agent se regardrent
et rient de leur mine piteuse. Cuqu'ils avaient de méur à faire.

Quend vous irez chez le brave homme,
faires attention, premez garde au chien, il
est méchant!

# LES GRÉVES

A SAINT-ANDRE

Au tissage Bertrix. — Mercredi après-midi, les délégués ont rendu compte aux grévistes d'une entrevue qu'ils avaient eus avec M. Bertrix. M. Bertrix a promis que le gérant sersit désormais plus bienveillant avec les ou-vriers et que, pour la question des salaires, réponse ésrait donnée dans la journée da jeudi.

Les ouvriers de l'usine Gallant et Cie se sont mis en grève au nombre de 130 ; la formulent plusieurs réclamations ayant trait a tarif. Ils demandent aussi un peu moins de sévérité dans la surveillance de la part d'un contrematre.

Réunis jeudi matin, par 126 voix contre 6, ils ont décide d'envoyer les réclamations au patron et d'attendre sa réponse avant de reprendre le travail.

### La termeture du tissage Bettremieux

Au cours d'une réunion, mercredi aprèsmidi, au siège du comité de la grève, MM.
Boulin, inspecteur divisionnaire du trawell
à Lille, Belon, inspecteur à Roubait, Delecroix, député, maire d'Hem, Johy, maire
de Lannoy, ont entretenu les ouvriers des
manifestations sunquelles ils se sont livrés
ces jours derniers.
Le préfet du Nord a décidé d'intardire
toute manifestation à la sortie des six ouvrières prépareuses du tissage Bettremièux.

Cette détermination a été portée à la
connaissance des ouvriers par M. Boulin,
Le maire de Lamoy a protesté contre le
décision du préfet, en exposant que des
manifestations saniogues avaient été tolérées à Roubaix.

manifestatians analogues avaient, été to-lérées à Roubaix.

Le maire d'Hem a annoncé qu'il metirati.

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, eu courant de la situation.

Les ouvriers ont déclaré à l'inspecteur divisionnaire que les « reconduites » n'avaient pour but que d'empêcher la reprise du travail.

# Université catholique

SECTION D'ANTHROPOLOGIE

Vendredi 6 mars, à cinq heures un quart.

- M. Duret : « La Gaule saux premiers emps bibliques ».

— Qu'allons-nous en faire ? demanda Simpson. — Lui appliquer la loi de l'unch l... Qu'on l'enlève et qu'on le jette dans/ la

Bronz. -- Bt les deux autres ?

— It les deux autres?
— Ils sont ses complices, qu'ils aillent le rejoindre.
Les compagnons de Simpson se disposaient à exécuter la sentence, quand Mile Monte-Cristo s'approcha de M. Donegal.
— Monsieur, vous êtes notre bienfaiteur, n'ôtez rien aux titres que vous avez à notre reconnaissance en rendant le mal pour le mal.

Mal. Visiblement ahuri, l'Américain, qui no comprenait rien aux sentiments de géné rosité exprimés, par la jeune fille, la rea. ds son expression était s**i suppliante,** 

Mais son expression était si suppliante, qu'il ne put y résister.

— Soit i û ne sera pas dit que j'aural repousé la prière que vous m'adresser.

Et se tournant vers les policiers:

— Gentlemen, vous surveilleres cas craspauds jusqu'à l'aube, eprès quoi vous les abandonnerez, en attendant qu'ils aillens d'aux-mêmes chez le diable, où j'eurais vous lu les expédier.

M. Donegal alla à sa poche et en tirri une liasse de bankontes qu'il distribus généreusement aux détectives.

(A surve).

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE CACAO D'AIGUEBELLE Dépô: : 2 bis, rue Nationale, USLE

FEUILLETON 48

### Mam'zelle Monte-Cristo Par Charles SOLO

Et vraiment il n'avait pas tort, le brave Yankee.

En proje à une violente émotion, les deux jeunes gene ne trouvaient pas la force de prononcer une parole.

Deu soit loué i vous êtes sauvée, fit déden d'une voix émue.

Out, sauvée !... alors que je désespédia resque

- Oul, sauvee I... alors que jo uescape rais presque.

- Combien vous avez dû souffrir ?

- J'ai souffert, ami dédéon, mais que peuvent être ces souffrances comparées au bonheur de vous revoir, d'être libre.

La jeune fille s'arrêta, elle regarda avec une sorte de surprise tout ce monde qui Fentourait.

Tout à coup Gédéon se frappa le front.

— Ingrat que je auis ! Le bonheur me und égoiste. — Ingrat que je suis i Le bonheur me rend égoiste.

Il prit la main de M. Donegal.

— Mademolelle Lise, permettez-moi de vous présenter l'artisan de notre délivrance, c'est à lui que vous devez d'être libre.

— Aoh l'yes l'est la revanche d'une petite partie de boxe...

Mam'zelle Monte-Cristo s'empara des deux mains de l'Américain.

— Monsieur, figuere encore tout ce que vous a fait vous moi l'ent vende

Monsieur, fignere encore tout ce que vous avez fait pour moi l'mais j'en prends le ciel à témoin, ma reconnaissance vous est acquise éternellement.

Mais Gédéon remarqua que sa voia vait étrangement vibré.

Mademoiselle Monte-Cristo, qui n'avait rien compris au charabis du Yankee, alleit poser une interrogation, quand quatre coups de sonnette, régulièrement espacés, retentirent.

— C'est lui! c'est le gentleman de Tryon-Hôtel, le planteur de la Virginie qui a écrit ka lettre !... fit Simpson.

Il redescendit, suivi de ses détectives, auxquels il avait recommandé de narcher sans bruit.

Ce fut lui-même qui ouvrit la porte. Le vicomte, sans ménance, tranchit l

A ce moment, les mains vigoureuses des policiers s'abattirent sur lui. Telles les cho ses s'étaient passées pour Betsv et pour Davis, ainsi elles se passèrent pour M. du Blaisois.

aisois.
Toute résistance fut imutile ; il était pris 1 piège et bien pris, car il n'eut pas le Toute résistance fut inutile ; il était pris au piège et hien pris, car il n'eut pas le temps de jeter un cri.
Simpson jubilait.
— Bien le bonjour, mastar Tom Olivier, comment poussent vos plantatione de Richmond en Virginje ? Et vous-même, comment vous portez-vous depuis que nous nous vimes hier soir dans le dining room de Tryon-Hôtel, Savez-vous que vous ne fâtes guère boli, master Olivier! Vous aviez

eux pieds.
L'ordre fut exécuté.
Pendant que deux hommes installaient
M. du Blaisois dans un fauteuil, qu'ils roulèrent ensuite près de la cheminée, deux
autres brisaient les tables, les chaises, et
les jetaient dans l'âtre, d'où s'éleva bientôt
une flamme haute et pétillante.
Tout le monde s'était groupé autouf du
prisonnier.

Tout le manue s'était groupé autour du prisonnier.

Qu'on débarrasse le gentieman de son bailton, commanda Simpson.

Le vicomte se répandit en un torrent d'insultes.

— Vous avez été à bonne école, master, ca s'entend l' mais les politesses que vous nous décochez ne suffisent pas I Vous allez avoir la gracieuseté de nous dire vos nont, prénoms et titres, mais les vrais I là I Dépèchez-vous, nous sommes pressés.

Le vicomte ne répondit pas, une bave sanglante lui mortait aux levres.

Gédéon et Mile Josselin avaient immédiatement reconnu l'homme qu'ils avaient rencontré à la table de Tryon-Hôtel, meis la jeune fille s'était mise à le regarder avec une fixité étrange.

Tout un travail s'opérait en sa mémoère; pour la premère fois, elle se dit que ce visage gainacant, elle l'avait déjà rencontré

La jeune fille avait parle d'une voix gon-

La jeune fille avait parle d'une veix gonfée par l'indignation ; tous les spectateurs
étaient impressionnés.
Le vicomie resta silencieux, mais dans
ses pupilles passa un éclair de haine.
Un lourd et pénible silence régna quelques minutes dans la pièce.
Ce fut Simpson qui le rompit.

Vous voyez, master, que la petite miss
connaît vos hauts faits et qu'il y aurait
mauvaise grâce de votre part à garder plus
longtemps l'incognite l... Mais tout n'est
pas fini, nous avons encore à vous demander l'adresse de vos patrons, de ceux qui
travaillèrent avec vous en Afrique et qui
s'appelaient autrefois Jim et Joe Blacklaern.

Un léger grésillement ; une odeur de chairs brûlées emplit la cuisine.

chairs bruices emplit la cuisine.

Le vicomte eut un cri épouvantable, ses yeux semblèrent sortir de l'orbite, tout son corps se tordit de douleur.

— Assex ! Assex ! hurla-t-il ! Je parleral.

— Nous vous étoutons master, dit Simpson faisant signe de reculer le fauteuil d'angoisse.

— Tout ce que vous dites est vrai !... Jim et Joe Jackson ne sont autres que les anciens mattres de la mine.

et Joe Jackson ne sont autres que les an ciens maîtres de la mine. — Et quel but poursuivaient-ils en fai

pas ind, nous avons encore à vous demander l'adresse de vos patrons, de ceux qui sant enlever la miss ?

— Et quel but poursuivaient-lis en faider de l'adresse de vos patrons, de ceux qui sant enlever la miss ?

— Ils voulaient la contraindre à révéler l'adre de l'adres de l'endroit où est caché le trésor ! Mais, par l'enfer, délivrez-moi donc de ces llens ! Ne vovez-vous pas que le souffre comme un danné! Tuez-moi, mais par grâce...

Teprit Simpson. — Est-ce que, par hasard, Jim et Joe Blachaern ne scrafent pas les

C'est master Simpson le détective qui a gapé la prime l— Mol, je donne tout simplement les banknotes... et je voulais me suicider quand master Gédéon a piqué une tête dans la North River pour ne boxer...

Subitement l'américain tourna les talois.

Mais Gédéon remerqua que sa voix avait étrangement vibré.

Mademoiselle Monte-Cristo, qui n'avait rion compris au characis du Yankee, allait poser une interrogation, quand quatre coups de sonnette, régulièrement espacés, retentirent.

— C'est ini l' c'est le gentleman de Tryon-Hole, le planteur de la Virginie qui a écrit la lettre !... lit Simpson.

Il redescendit, suivi de ses détectives, auvanels il avait recommandé de marcher prisonnier.

Il redescendit, suivi de ses détectives, auvanels il avait recommandé de marcher prisonnier.